

Le 14 juin 2021

## Communiqué de presse Intersyndicale

DS Smith est le premier groupe européen de packaging, il l'est également en France.

Le management « à la britannique », que la direction tente d'imposer en France et partout en Europe, rompt avec la culture d'entreprise qui assurait une proximité dans les prises de décisions. Il a aussi tendance à entamer les relations sociales, respectueuses du personnel et de ses représentants. La fermeture programmée de la société Premium à Cognac en 2013, malgré un investissement de 7 millions d'euros dans la même année, en est l'illustration.

DS Smith obéit désormais à une logique de service aux actionnaires, membres de la City de Londres, qui exigent une rentabilité immédiate multi-chiffres. La logique mise en place risque d'échapper dès lors à la Profession pour verser dans la pure spéculation financière. Et ce, avec le mépris le plus total des salarié.es qui créent la richesse de ce groupe au quotidien et encore plus durant la crise sanitaire.

Conséquences pratiques ? Les réorganisations, tant commerciales qu'industrielles, en France comme en Allemagne, viennent « d'en haut », de bureaux situés à Paris, Bruxelles ou Londres. Elles sont totalement déconnectées de la réalité de l'entreprise et de ses impératifs. En cela, elles fragilisent l'édifice industriel qui était la force des quatre sociétés : OTOR, SCA, KAYSERSBERG et EUROPAC.

Cela se traduit pour les salarié.es par une politique sociale mortifère, des sites organisés en « CLUSTER » avec un coût immédiat d'environ 1 million d'€uro, des frais de groupe à hauteur de 52 millions d'€uros pour la France toute activité confondue qui viennent vider les sites de leurs richesses, une PSP (pompe sur profit), basée au Pays-Bas dont l'opacité n'est plus à démontrer. Cette PSP achète les papiers et les revend aux sites avec une marge de 2,5%. Que ce soit dans les CSE, dans les CSEC ou dans le Comité de groupe, les élu.es sont toujours en attente de réponse sur cette machine à générer du fric qui elle aussi vide les sites de leurs richesses. Les dividendes qui ne cessent d'augmenter (environ 20% par an depuis plus de 5 ans) mise à part sur l'exercice 19/20.

L'intersyndicale **FILPAC-CGT** DS Smith France, la **CFDT** DS Smith France, la **FO** DS Smith France et la **CFE-CGC** DS Smith France accompagné des salarié.es sont venus dire **stop** !

STOP au pillage des sites, STOP au gavage des actionnaires, STOP à l'optimisation fiscale à outrance !

L'intersyndicale **FILPAC-CGT** DS Smith France, la **CFDT** DS Smith France, la **FO** DS Smith France et la **CFE-CGC** DS Smith France revendique une prime dite MACRON de 1500€ pour toutes et tous, la mise en place d'un accord dérogatoire de participation sur tous les sites, l'augmentation des plafonds d'intéressement sur l'ensemble des sites avec un accord calqué sur celui de Nord-Est, enfin, l'augmentation du plafond de l'ancienneté à 20 ans avec un palier à 18 ans.

La direction nous croyait incapable de se réunir en intersyndicale pour faire valoir les droits des salarié.es, elle peut constater qu'elle s'est trompée, pire encore, c'est la direction France sous couvert du DRH France qui a monté de toute pièce cette intersyndicale.

***L'INTERSYNDICALE DS Smith France.***